

1-Présentation de l'état initial du terrain et de ses abords :

Le présent projet se situe sur la commune de Rosheim (67560) , aux abords de la ZAC Rosenmeer, il est ceinturé au Nord par la route vers Griesheim, à l'Est par la route D500, au sud par le bras de dérivation du Rosenmeer et à l'Ouest par la route D422. L'accès du site s'effectue depuis la D422.

L'établissement est au centre de tri de transfert de déchets ménagés et d'activités économiques. Il se compose d'un bâtiment industriel desservi par une cour, de deux cours indépendantes en contre bas et de bureaux composés d'éléments modulaires.

Il concerne la parcelle :

•000 23 203 d'une surface totale de 98 520m²

2.1 Quel aménagement est prévu pour le terrain ?

Les travaux consistent principalement à :

- La création de deux auvents
- La création d'une cuve incendie
- La création d'un local sprinkler et un local pompe le long du auvent 2
- L'agrandissement du local TGBT de 50%

2.2 Comment sont prévus l'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ?

Les auvents industriels auront un volume simple, leur traitement de façades sera en continuité de l'existant :

- Murs BA en soubassement, sur 5 m de hauteur, enduits ton gris clairs, à finitions "grattée fin"
- Le bardage simple peau, à ondulation verticale, ton sable
- la toiture sera portée par une charpente métallique en acier galvanisé.

La cuve incendie est conforme aux normes de défense incendie en vigueur. Le réservoir de stockage d'eau incendie, de 1100m³, en acier galvanisé (étanchéité des cuves par membrane PVC ou par joint mastic). La dimension de la cuve sera de Ø14052 et de 6.70 de hauteur. Elle remplacera la réserve d'eau souple existante. A côté, le local pompe sera construit en béton préfabriqué.

Les dimensions de la cuve :

Le local TGBT sera agrandi de 50%, il sera en béton préfabriqué, identique à l'existant.

Le local sprinkler et le local process seront construits en béton et répondront aux normes de sécurité en vigueur.

2.3 Quels seront les aménagements des espaces libres de construction?

Globalement le projet conserve les aménagements extérieurs existants. Seule une adaptation de la voirie pour l'accès à l'auvent 2 sera aménagée pour un meilleur accès.

Les Espaces verts de l'ensemble du projet seront aménagés de façon à favoriser la biodiversité.



07
PC4

AME architecture
39, Av. Pierre 1er de Serbie
75008 Paris
T: +33 (0)1 73 79 35 31

Date:
01/12/2022

Indice:
IND A